

COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 27 janvier 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

Date de convocation :	20 janvier 2022
Date d'affichage :	20 janvier 2022

OBJET DE LA DELIBERATION

2022 -03 : Renouvellement adhésion médecine préventive CDG 77

L'an deux mille vingt-deux le 27 Janvier à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, LESCURE MAGALI, LEGRAND OLIVIER, LAPRADE DANIEL, TREBUCHET ARNAUD, GRAS ANITA, COLLET GILLES, VARIN ROMAIN, DELEVILLE KARYNE (ARRIVEE A 20H)

Etaient absents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

CLEMENT LAETITIA, FERRANDIS MYLENE

Monsieur COLLET Gilles a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le centre de gestion de Seine-et-Marne a transmis la convention pour l'année 2022 en matière de médecine préventive pour les agents de la commune.

Vu la convention émise par le centre de gestion de Seine et Marne

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Accepte la convention,

Autorise Monsieur le Maire à la signer

Envoyé en préfecture le 29/01/2022
Reçu en préfecture le 29/01/2022
Affiché le
ID : 077-217700525-20220129-2022_03-DE

Ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme au registre
Bréau, le 28 janvier 2022

Le Maire

Alain THIBAUD

